



EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

5^e séance du mardi 11 octobre 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, présidente

Le Conseil communal de Lausanne

- vu le Rapport-préavis N° 2020/33 de la Municipalité, du 3 septembre 2020 ;
- vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Vincent Rossi et consorts : « Des pauses dans l'affichage publicitaire à Lausanne » ;
2. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de Mme Céline Misiego : « Pages blanches pour Lausanne » ;
3. d'adopter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Valéry Beaud et consorts : « Grands chantiers : de l'art, de la couleur et une ouverture sur l'espace public ».

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne
le mardi onze octobre deux mille vingt-deux.

La présidente



La secrétaire adjointe